

Sécurité et conseils d'utilisation

Cher client,

Nous vous remercions de votre confiance, et vous invitons à prendre connaissance des consignes générales d'utilisation et de sécurité proposées dans ce guide afin que le matériel que vous avez loué vous donne entière satisfaction.

Ce guide est fourni uniquement à titre d'information. En plus de nos conseils, veuillez-vous référer aux instructions du fabricant, règlements, permis etc. qui prévalent dans tous les cas.

Veillez informer votre coordinateur d'Fast Rent de la nature des travaux à effectuer sur le chantier, ce qui lui permettra de vous proposer le matériel et l'équipement approprié :

- travaux à effectuer et nature des matériaux
- situation du chantier et de son environnement (distance, extérieur, intérieur bâtiment, travail en altitude)
- spécificités du chantier qui peuvent demander des adaptations particulières, des éléments de sécurité ou des autorisations supplémentaires.

L'équipe Fast Rent

Sommaire

No.	Titre	Page
	Edito	1
1)	Consignes de sécurité	2
2)	Evaluation des risques	2
3)	Chargement et déchargement	2-3
4)	Remorquage	3
5)	Avant la mise en service	3
6)	Précautions en cours d'utilisation	4
7)	Précautions en cas de travaux de terrassement	4-5
8)	Précautions en cas d'utilisation de matériels à guidage manuel	5
9)	Stationnement	5
10)	Recommandations en fin de travaux	5-6
11)	Mesures contre le vol des machines et outils	6
12)	Mesures quotidiennes et régulières d'entretien	6

1) Consignes de sécurité

Portez les équipements de protection individuelle adaptés aux travaux à effectuer:

- casques
- lunettes de sécurité
- gants
- protection antibruit
- harnais de sécurité
- masque de protection
- chaussures de protection



En cas d'urgence

Ne jamais utiliser l'eau pour éteindre l'incendie mais utiliser les systèmes de sécurité prévus à cet effet.

Eviter le contact direct avec le carburant, huile, l'acide de batterie. En cas de contact, il faut laver les parties entrées en contact avec de l'eau et du savon en rinçant abondamment, ne pas utiliser de solvant organique.

Consulter un médecin en cas d'inhalation et d'ingestion.

Soyez en possession des permis de conduire nécessaires.

2) Evaluation des risques

- Conditions climatiques (pluie, neige, grêle, verglas, tempête, vent, orage).
- Présence de champs électromagnétiques internes (radar, forts courants électriques).
- Connaissance de la nature du sol (stabilité, présence de galeries, câbles électriques, téléphoniques, canalisation gaz, eau, explosifs).
- Connaissance de la nature des parois et des murs (solidité, présence câbles électriques, téléphoniques, canalisations gaz, eau).
- Connaissance des obstacles en hauteur (câbles électriques, téléphoniques, hauteur de passage, hauteur sous plafond, autres obstacles).
- Toujours inspecter la zone de travail lorsque le matériel est équipé de lames ou de fil en rotation ; la zone doit être dégagée des pierres, branches, morceaux métalliques et autres, afin d'éviter les projections violentes.
- La zone d'évolution du matériel doit être absente de personnes étrangères au chantier et dégagée de tous obstacles; ne jamais commencer le travail sans avoir prévenu et alerté les personnes à proximité.
- Personne ne doit se trouver dans la zone d'action du matériel en aucun cas. Celle-ci doit être signalée, délimitée et protégée.

3) Chargement et déchargement

- Consulter la notice d'utilisation où est précisée la masse de la machine et de ses points d'ancrages avant d'effectuer toutes opérations de manutention, d'élingage, de levage, ou d'arrimage. Vérifier le bon état des élingues, sangles, chaînes de levage ou d'arrimage.
- Dans tous les cas, le véhicule doit être adapté en fonction de la spécificité du matériel à transporter (poids, dimensions, forme).
- Lors du chargement et du déchargement, veuillez vous assurer du bon état de la plate-forme et des rampes (solidité, propreté, neige, verglas ...), et veiller au bon positionnement et au verrouillage des rampes et à ce que l'opération s'effectue à vitesse réduite en l'absence de toute personne de la zone de chargement / déchargement.
- Les matériels doivent être calés et amarrés.
- Veillez à positionner les sangles ou les chaînes de façon à ne pas endommager le matériel (capot, tôlerie, vérins, flexibles).
- Pour les engins articulés et les pelles, placer les axes ou les broches de verrouillage de rotation ou l'articulation.
- Chargement dans des fourgons: attention à l'ouverture des portes, veiller à ce que les matériels ou les produits ne soient pas en appui sur les portes. Assurer le maintien des produits.

4) Remorquage

- Toujours remorquer avec un véhicule adapté au poids de la remorque chargée.
- Il faut régler le timon (attention au positionnement de la poignée de réglage).
- Il faut vérifier le bon état et la pression des pneus.
- Une fois l'attelage effectué, il faut mettre en place la goupille de sécurité, la chaîne ou le câble de sécurité et le câble d'alimentation et d'éclairage, ainsi que la signalisation.
- Il faut vérifier le bon état de fonctionnement de l'éclairage et de la signalisation.
- Il faut remonter la roue jockey, les béquilles et les rampes, et mettre en place les broches et les goupilles.
- Il ne faut jamais braquer à 90° ni forcer en marche AR.
- Le matériel doit être parfaitement positionné par rapport aux essieux.

5) Avant la mise en service

- Effectuer une inspection visuelle du matériel afin de vérifier: la présence de fuites (huiles, eau, air), de fissures, l'absence ou le manque de serrage de la boulonnerie, la visserie.
- Ne jamais utiliser un matériel défectueux.
- Contrôler les niveaux huile, moteur, transmission, hydraulique, circuit de refroidissement, circuit d'arrosage, carburant.
- Compléter les niveaux d'huile avec les lubrifiants préconisés par le constructeur.
- Utiliser le carburant (mélange, essence, gasoil) préconisé par le constructeur.
- Le réapprovisionnement en carburant doit se faire par moteur arrêté et froid.
- Ne jamais fumer ou se rapprocher d'une flamme nue; dans le cas de renversement de carburant, essuyer avec grand soin et changer les vêtements de travail le cas échéant.
- Ne jamais mettre en service un matériel en l'absence de bouchon de réservoir: carburant – huile – eau.
- Lors des contrôles des batteries, ne pas fumer ni se rapprocher d'une flamme, en raison des risques d'explosion, et éviter tout contact avec l'acide.

- Pour les travaux de tranchées, descendre le matériel avec des moyens adaptés et de sécurité.
- Pour les matériels à télécommande, contrôler l'état de charge des batteries de l'émetteur; le matériel doit être uniquement utilisé dans le périmètre du champ de vision de l'opérateur.
- Toujours veiller à ce que pieds et mains soient éloignés des parties mobiles du matériel.
- Toujours s'assurer du sens de rotation du disque.
- Toujours s'assurer de la conformité de la tension et de la fréquence préconisée.
- Toujours s'assurer du bon état des sécurités, de l'arrêt d'urgence, de la poignée de commande et de maintien.
- Toujours s'assurer de bon fonctionnement des éléments de sécurité, de l'avertisseur de recul, du klaxon, des éclairages, des feux de travail, de l'essuie-glace.
- Toujours s'assurer de la bonne visibilité avant – arrière – côtés et de l'état de propreté des pare-brise, des vitres et des rétroviseurs.
- Ajuster la position du siège – abaisser la barre de sécurité – attacher la ceinture de sécurité.
- Si le véhicule doit stationner le long d'une voie publique, il est obligatoire de signaler sa présence par une signalisation conforme au code de la route.

6) Précautions en cours d'utilisation

- Ne jamais mettre un matériel à échappement en service dans un local clos ou mal ventilé et à proximité de produits inflammables.
- Ne jamais utiliser un matériel en l'absence des bouchons de réservoir : carburant, huile, eau.
- Toujours s'assurer avant la mise en route que les protections de sécurité sont montées correctement.
- Toujours s'assurer qu'aucune personne et autres obstacles ne se trouvent dans la zone d'évolution du matériel.
- Ne jamais mettre le matériel en service si une alerte est déclenchée : dans ce cas, il est obligatoire de prévenir l'agence Fast Rent, afin de faire procéder à la remise en ordre et à un essai en toute sécurité de fonctionnement.
- Ne jamais utiliser de matériel défectueux.
- Toujours faire preuve de vigilance au travail (présence de lignes électriques, téléphoniques, canalisations, passerelles, pont, hauteur sous plafond ...).
- Toujours conduire le matériel autoporté en position assise avec ceinture de sécurité ajustée et attachée; les mains et les membres sont confinés à l'intérieur du poste de conduite.
- Veillez à ce que personne ne se trouve sous la charge lorsque l'utilisateur lève ou abaisse une charge.
- Ne jamais manœuvrer en courbe à grande vitesse avec charge levée (attention au rayon de braquage), risque de basculement.
- Ne jamais manœuvrer avec une charge supérieure à la capacité de levage autorisée, s'assurer de la conformité de l'opération avec l'abaque de charge.
- La charge doit être toujours parfaitement positionnée sur les fourches.
- Dans le cas d'utilisation d'élingues ou de chaînes de levage : celles-ci doivent être en parfait état, homologuées et conformes à la charge à soulever. La longueur des élingues ou chaînes doit toujours être adaptée pour éviter trop de ballant.
- Ne jamais suspendre une charge aux fourches.
- Toujours s'assurer que la charge est parfaitement retenue par le crochet de levage et le dispositif de sécurité (mise en place du linguet de sécurité).
- Si le matériel ne se trouve pas sur un terrain plat, les capacités de levage diminuent.
- Ne jamais utiliser de rallonges de fourches non conformes aux préconisations du constructeur.
- Ne jamais soulever une charge sans connaître son poids ni son centre de gravité par rapport au talon des fourches.

- Ne jamais circuler avec une charge transversale à la pente; risque de basculement.
- Toujours monter les pentes ou rampes avec une charge en marche AV et descendre en marche AR.
- Ne jamais se déplacer sur des pentes ou des devers supérieurs aux préconisations du constructeur ; avant d'effectuer un travail dans une pente ou en devers, il faut toujours s'assurer que le matériel ne dépasse pas sa limite de basculement et qu'aucun obstacle ne vienne augmenter l'angle de devers.
- L'état et la pression des pneus doivent toujours être conformes à la préconisation du constructeur.
- Toujours surveiller les instruments et les témoins du tableau de bord: il faut arrêter immédiatement le matériel lorsqu'un témoin d'alerte est au rouge et ne jamais remettre en service tant que l'alerte est en fonction. Prévenir l'agence Fast Rent afin de procéder à la remise en ordre et d'effectuer les essais en toute sécurité de fonctionnement.
- L'état et la pression des pneus doivent toujours être conformes aux instructions du constructeur.

7) Précautions en cas de travaux de terrassement

- S'assurer de la stabilité du sol et laisser un espace suffisant lorsque le travail est effectué le long d'une fosse ou d'une tranchée, afin de travailler en toute sécurité et d'éviter les risques d'affaissements.
- Ne jamais travailler au-delà des performances autorisées par le constructeur.
- Dans le cas de chargement de matériaux, faire tomber les matériaux en surplomb et éviter les éboulements.
- Observer la présence de grillages qui peuvent signaler la présence de canalisation ou de câbles enterrés (électricité, téléphone, gaz, eau, ...).
- Ne jamais vibrer sur un sol dur ou sur du béton.
- Ne jamais mettre en service une tarière si la pointe de la vrille n'est pas en contact avec le sol, ne pas exercer de charge latérale lors du perçage.
- Ne jamais utiliser un marteau hydraulique à vide.
- Ne jamais amener les vérins du matériel en butée lorsque le marteau hydraulique est en service.
- Ne jamais utiliser le marteau hydraulique dans l'eau si celui-ci n'a pas été modifié pour travailler sous l'eau.
- Ne jamais utiliser le marteau hydraulique comme moyen de levage.
- La zone de travail doit être dégagée de tout obstacle et de toute personne, risque de projection de matériaux.
- A chaque changement d'outil (godets, fourches, BRH, tarières) il faut toujours actionner les leviers de commandes afin de détendre la pression hydraulique et vérifier que le montage est correct, que les axes du coupleur sont parfaitement engagés et verrouillés afin d'éviter tout désaccouplement et provoquer ainsi un accident grave.

8) Précautions en cas d'utilisation de matériels à guidage manuel

- Il est nécessaire d'ajuster la position de travail à la taille de l'utilisateur.
- Toujours s'assurer de la conformité des fixations horizontales ou verticales (toujours utiliser les fixations et les accessoires d'origine) lors de la mise en service de foreuse ou de caroteuse.
- Les outils de coupe doivent être en parfait état (absence de fissures) ainsi que les raccordements avec le circuit d'eau.
- Arrêter ou redémarrer le disque avec le matériau en prise.

- Ne jamais changer l'inverseur de polarité pendant le soudage.
- Ne jamais laisser vibrer une aiguille hors béton et frapper l'aiguille au sol.

9) Stationnement

Précautions à prendre en cas de non-utilisation ou de stationnement du matériel:

- le faire stationner dans un endroit qui garantit la sécurité du matériel et des personnes sur un sol plat et stable; dans les cas d'un stationnement sur terrain en pente, il est nécessaire d'effectuer le calage sous les roues ou sur les chaînes.
- le frein de stationnement doit être serré.
- les équipements doivent être au sol ou sur leurs supports.
- ne jamais laisser une charge suspendue.
- manœuvrer les leviers de commande hydraulique des mouvements afin de libérer la pression dans le circuit hydraulique.
- le levier de vitesse et d'inverseur doit se trouver en position neutre.
- couper le circuit électrique.
- retirer la clé de contact.
- fermer et verrouiller les portes et les vitres de la cabine.
- baliser la zone de stationnement si le matériel stationne sur la voie publique.
- débrancher les appareils électriques et protéger les câbles et rallonges électriques, tuyaux, flexibles afin d'éviter des dommages.

10) Recommandations en fin de travaux

- Fermer le robinet du circuit d'eau d'arrosage, purger le circuit en hiver afin d'éviter les risques de gel.
- Couper le circuit d'alimentation électrique à l'aide du coupe-circuit de batterie.
- Mettre les batteries de traction ou télécommande en charge.
- Serrer le frein de stationnement.
- Caler le matériel quand celui-ci stationne sur une pente.
- Replier plateforme ou nacelle, le bras de télescope doit être rentré au maximum.
- Ne jamais laisser une charge suspendue.
- Retirer la clé du contact.
- Débrancher le matériel électrique, ne jamais laisser un matériel connecté à une prise électrique.
- Déconnecter le câble d'alimentation du bornier du groupe électrogène, ranger le dispositif de mise à la terre.
- Couper le contacteur principal du groupe électrogène.
- Nettoyer le matériel, ne jamais laver un matériel électrique.
- Nettoyer immédiatement tous les matériels et accessoires qui ont été utilisés pour l'aspersion de béton et d'asphalte afin d'éviter la prise sur le matériel.
- Vider la cuve de la sableuse en déposant la buse et en ouvrant le doseur au maximum.
- Couper et débrancher l'alimentation électrique des pompes immergées, remonter la pompe à l'aide de la corde et jamais avec le câble électrique.
- Mettre les matériels et les accessoires à l'abri et les protéger des conditions climatiques.
- Ranger le matériel dans un endroit qui garantit la sécurité du matériel et des personnes.
- Prévenir les risques de vandalisme et de vol.

11) Mesures contre le vol des machines et outils

- Retirer la clé de contact.
- Fermer et verrouiller les portes et vitres de cabine.
- Ne jamais laisser un matériel sans surveillance et prévenir les risques de vol ou de vandalisme.
- Installer les dispositifs de sécurité.
- Ranger le matériel dans un endroit qui garantit la sécurité du matériel et des personnes.

12) Mesures quotidiennes et régulières d'entretien

- Selon les instructions et règlements des fabricants.
- Ne pas fumer ni se rapprocher d'une flamme ou de produits explosifs au cours de l'entretien.
- Vérifier les niveaux: huile moteur, liquide de refroidissement, carburant, huile hydraulique et de transmission (boîte, ponts, réducteurs) fluide de freins, liquide de lave glace, réserve d'eau d'arrosage.
- Faire les appoints en suivant les instructions du constructeur.
- Prévenir l'agence Fast Rent lorsque la date ou le compteur d'heures signale l'arrivée à échéance d'un service.
- Ne jamais intervenir sur un matériel ou sur une installation sous pression ou sous tension ; le matériel doit être débranché dans tous les cas.
- Vérifier la fixation et le bon positionnement des monte-matériaux (observer les conditions climatiques de la veille ou de la nuit).
- Ne jamais entreprendre de réparation; il faut impérativement prévenir l'agence Fast Rent en cas de panne ou d'anomalie, qui prendra les mesures adaptées à la remise en ordre dans les meilleurs délais.

Ce guide est fourni uniquement à titre d'information. En plus de nos conseils, veuillez-vous référer aux instructions du fabricant, règlements, permis etc.